

Un besoin de formation
pour acquérir de nouvelles compétences ?

En quête de conseils
en accompagnement et/ou de développement ?

À la recherche d'informations
ou de documentation ?

Une demande de subvention
pour votre association ?

TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
SE TROUVENT SUR LE SITE

associations.essonne.fr

Département de l'Essonne
Service citoyenneté et vie associative
1, place Mendès France
91000 Évry-Courcouronnes
Tél. : 01 60 91 32 53 / 93 78



Imprimerie CB91 - Déc. 2019 - DC/VA 710 - Imprimé sur papier 100 % FFC - Ne pas jeter sur la voie publique

Essonne
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

vie
associative

PLAN DE FORMATION

1^{er} semestre 2020

associations.essonne.fr

Rendez-vous sur "la Plateforme de l'engagement citoyen". Le Département a choisi de confier la gestion de cette plateforme à l'association "Tous bénévoles". L'objectif est de faciliter la mise en relation entre les associations et les bénévoles notamment les jeunes de 16 à 25 ans, dans le cadre de Tremplin citoyen. Cette plateforme permet aux associations de déposer gratuitement des offres de bénévolat et de permettre à des jeunes de se familiariser avec l'engagement citoyen, voire créer des vocations !

Vous êtes
à la recherche
de bénévoles ?

La formation associative au cœur de l'action départementale et citoyenne

Le Département de l'Essonne soutient la vie associative en proposant aux dirigeants, bénévoles et salariés des associations des formations gratuites. Ce nouveau plan de formation a l'ambition de vous accompagner dans les différentes étapes de la vie de votre association et soutenir les besoins spécifiques du territoire. Il permet d'acquérir des compétences nouvelles afin d'être au fait des évolutions sociétales et réglementaires.

Pour s'adapter à vos différentes disponibilités, le Département propose :

- des créneaux horaires adaptés à vos disponibilités (matinale, demi-journée, soirée, samedi...),
- des formations e-learning depuis chez-vous,
- un partenariat avec les communes afin de délocaliser son offre de formations.

Pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur associatif, le Département met en place :

- des formules conviviales autour d'un petit-déjeuner/café (1^{er} jeudi du mois),
- des formations de niveau 2 pour vous spécialiser sur une thématique donnée,
- des formations à la carte pour être au plus près de vos besoins spécifiques.

Inscrivez-vous dès à présent aux formations via votre compte personnel.

Plus d'informations : associations.essonne.fr, rubrique : se former.

SÉCURISER SON ASSOCIATION ET SON PROJET

4 février (9h-17h)

Les fondamentaux de la comptabilité associative - niveau 1

5 mars (18h-21h)

Trouver le financeur adéquat pour mon projet associatif

11 mars (9h-17h)

Développer la qualité de son accueil en fonction du public reçu

19 mars (9h-17h)

EXCEL : faire des tableaux avec des calculs simples

25 et 26 mars (9h-17h)

La comptabilité associative - niveau 2 et les nouveautés plan comptable 2020

1^{er} avril (9h-17h)

Organiser une recherche de financements publics et privés

28 avril (9h-17h)

Gestion des publics fragiles

18 mai (18h-21h)

Organiser un évènement au sein de mon association

25 mai (9h-17h)

Trucs et astuces pour président, membre du bureau (être plus efficace)

28 mai (18h-21h)

Préparer mon AG, quels documents ?

2 juin (9h-17h)

Établir un budget prévisionnel

9 juin (9h-17h)

Appréhender et gérer les conflits au sein de l'association

2 juin (9h-17h)

Trucs et astuces pour protéger ses données (atelier informatique)

DÉVELOPPER SA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS

3 février (9h-17h)

La programmation neuro-linguistique au service de votre communication - niveau 2

2 mars (9h-17h)

Pitcher un sponsor, un mécène en 5 minutes

6 mars (9h-17h)

Trucs et astuces pour mieux communiquer avec votre équipe de bénévoles

16 et 17 mars (9h-17h)

Méthodologie de projet (théorie et pratique)

17 mars (9h-17h)

Tirer parti des règles fiscales pour votre association

27 mars (9h-17h)

Découvrir les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram...), atelier informatique - niveau 1

30 et 31 mars (9h-17h)

Créer son site internet - niveau 1

21 avril (9h-17h)

Rédiger efficacement le bilan d'un projet

27 avril (9h-17h)

Le rôle du trésorier

29 avril (9h-17h)

Facebook pour les associations - niveau 1

19 mai (9h-17h)

Facebook pour les associations - niveau 2

3 juin (9h-17h)

La programmation neuro-linguistique au service de votre communication - niveau 1

5 juin (9h-17h)

Prise de parole en public : apprendre à maîtriser son trac

10 juin (9h-17h)

Power Point - niveau 2

PETITS DEJEUNERS ASSOCIATIFS

6 février (9h-12h)

La laïcité en pratique

12 mars (9h-12h)

Le projet associatif, un outil pour attirer de nouveaux bénévoles

23 avril (9h-12h)

Mes droits de bénévoles (congrés, formations)

14 mai (9h-12h)

Les 10 ingrédients d'une stratégie de communication efficace

PÉRENNISER SON ASSOCIATION ET SON PROJET ASSOCIATIF

26 février (9h-17h)

Word : le mailing, personnaliser ses envois

3 mars (9h-17h)

Word : réussir la newsletter de l'association

4 mars (9h-17h)

Mind mapping : gagner en efficacité avec les cartes heuristiques (atelier informatique)

10 mars (9h-17h)

Power Point - niveau 1

18 mars (9h-17h)

Word : créer une affiche, un flyer

20 mars (9h-17h)

Conduire et animer une AG, une réunion

2 avril (9h-17h)

Excel : illustrer ses tableaux par un graphique et automatiser ses calculs

6 mai (18h-21h)

Rechercher et trouver de nouveaux bénévoles

7 mai (9h-17h)

Trucs et astuces sur Excel et Word pour gagner en efficacité

12 et 13 mai (9h-17h)

Créer un site internet et pratique - niveau 2

4 juin (9h-17h)

Apprendre à convaincre, être force de proposition

CITOYENNETÉ

6 février (9h-12h)

La laïcité en pratique

24 avril (9h-17h)

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

25 avril (9h-17h)

L'essentiel du fonctionnement de l'association (notamment pour les jeunes du TREMPLIN CITOYEN)

ADOPTONS LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT (PARCOURS OBLIGATOIRE)

23 mars (18h-21h)

Garantir la sécurité des manifestations + 24 mars (9h-17h) PSC1 - parcours 1 jour ½

26 mai (18h-21h)

Garantir la sécurité des manifestations + 27 mai (9h-17h) PSC1 - parcours 1 jour ½

E-LEARNING

25 février (9h-17h)

Quel réseau social pour mon association ?

10 mars (9h-17h)

Sensibilisation aux outils de gestion d'une association

3 avril (9h-17h)

Les outils d'un plan de communication efficace

4 mai (9h-17h)

Les responsabilités du dirigeant associatif

ATELIER CRÉATEUR D'ASSOCIATION MISE EN ŒUVRE À LA DEMANDE (5 PARTICIPANTS MINIMUM)

